



CERTIBIOCIDE AUTRES PRODUITS

Certificat individuel pour utiliser à titre professionnel et distribuer certains types de produits biocides
catégorie autres produits

Nom du certificateur :
Ministère de la Transition Ecologique et de la
Cohésion des Territoires

Date d'enregistrement : 01/01/2024
Répertoire Spécifique - N°fiche : RS6441



En distanciel, via un lien de visioconférence
transmis par ADEO VIA



Les Décideurs, Acquéreurs et/ou Distributeurs
de produits professionnels de type 8, 15 et 21.

7 heures | **1 jour**

190 €

(non soumis à TVA)



Les dates des sessions sont disponibles sur :
www.adeovia.fr



Nous vous invitons à nous contacter via :
formation@adeovia.fr



Prérequis : aucun



Nous vous invitons les personnes en situation de handicap à nous contacter via
formation@adeovia.fr afin d'étudier la solution adaptée à vos besoins.



Les modalités et les délais d'accès à nos formations sont détaillés dans nos Conditions Générales de Ventes, accessibles sur notre site internet.

6 rue du Sentier
91390 Morsang-sur-Orge

www.adeovia.fr

SASU au capital de 10 000 € = RCS 890 921 950 Evry
SIRET 890 921 950 00022

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation sur les produits de protection du bois, les produits avicides et les produits antusalissures.
- Comprendre les risques liés à l'utilisation des produits de protection du bois, des produits avicides et des produits antusalissures et maîtriser les mesures de protection à mettre en place pour prévenir les risques pour la santé et l'environnement.
- Contribuer à limiter le recours aux produits de protection du bois, aux produits avicides et aux produits antusalissures en privilégiant des alternatives non chimiques.
- Assurer une utilisation durable des produits de protection du bois, des produits avicides et des produits antusalissures dans le cadre d'une activité professionnelle.
- Connaître les bonnes pratiques pour gérer les déchets liés à l'utilisation des produits de protection du bois, des produits avicides et les produits antusalissures (gestion des effluents, des déchets organiques,...).

PROGRAMME

Introduction

- Contexte
- Introduction au certificat individuel pour l'activité « utilisateur professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels »
- Définitions

Partie 1 – Cadre réglementaire

- Cadre réglementaire européen et français
- Arrêté Certibiocide
- Authorisation de Mise sur le Marché (AMM)
- Fiche Technique (FT)
- Fiche de Données Sécurité (FDS)
- Stockage et transport des produits biocides

Partie 2 – Les oiseaux, les xylophages, les biosalissures

- Oiseaux et moyens de lutte
 - L'identification du nuisible
 - Les dégâts occasionnés
 - Les moyens de lutte
- Xylophages et moyen de lutte
 - L'identification des nuisibles
 - Les dégâts occasionnés
 - La maîtrise des risques
 - Les moyens de lutte
- Biosalissures et moyens de lutte
 - L'identification des nuisibles
 - Les dégâts occasionnés
 - Les moyens de lutte

Partie 3 – Prévention des risques pour l'environnement

- Contexte
- Étiquette et informations écotoxicologiques
- Risques environnementaux et gestion des risques
- Gestion des déchets

Partie 4 – Prévention des risques pour la santé humaine

- Danger lié aux produits biocides
- Analyse du(des) danger(s) et du(des) risque(s)
- Risques liés aux produits biocides
- Mesures de protection
- Conduite à tenir en cas d'accident

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Animation par un expert de la gestion des nuisibles
- Dossier pédagogique remis à l'apprenant
- Echanges et partages
- Support pédagogique transmis par visioconférence

EVALUATION

- Evaluation des acquis de la formation (QCM de 30 questions) permettant de valider l'obtention du certificat
- Evaluation de la formation
- Attestation de présence et certificat de fin de formation